

ANNEXE 240-A.1
(Arrêté du 05/07/12)

DECLARATION DE CONFORMITE
D'UN NAVIRE DE PLAISANCE HORS MARQUAGE « CE »
construit conformément aux dispositions de la division 240
du règlement relatif à la sécurité des navires

Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983, modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Décret n° 84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Division 240 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987, modifié, relatif à la sécurité des navires

Je soussigné(e) :

01 M. / Mme		
02 né(e) le	/ /	03 à
04 résidant à		
05 <input type="checkbox"/> fabricant identifié en tant que professionnel avec raison sociale	06 <input type="checkbox"/> mandataire du fabricant	
07 <input type="checkbox"/> importateur		
08 agissant au nom de l'entreprise dont la raison sociale et l'adresse sont		
09 <input type="checkbox"/> constructeur amateur, ou personne autre que le constructeur, et ayant réalisé des modifications		

déclare que le navire dont le numéro d'identification est :

10 -

et répondant à la description suivante :

11 <input type="checkbox"/> véhicule nautique à moteur	12 <input type="checkbox"/> canoë ou kayak	13 <input type="checkbox"/> navire à sustentation
14 <input type="checkbox"/> hydroptère	15 <input type="checkbox"/> submersible	16 <input type="checkbox"/> navire
17 Désignation du modèle ou du plan : _____		
18 Date de conception du modèle ou du plan : _____		19 Date de début de construction : ____/____/____
20 Nombre de coques : _____	21 Catégorie de conception : _____	
22 Si catégorie A ou B, nom de l'organisme notifié ou agréé : _____		
23 Référence et date du rapport : _____		
Propulsion principale : 24 <input type="checkbox"/> voilier 25 <input type="checkbox"/> non-voilier 26 <input type="checkbox"/> énergie humaine		
27 Puissance max. recommandée : _____ kW	28 Surface de la voilure : _____ m ²	
29 Longueur de coque : _____ m	30 Bau maximum : _____ m	
31 Nombre maximal de personnes embarquées : _____	32 Charge maximale : _____ kg	

33 ayant subi des modifications concernant :		
34 <input type="checkbox"/> longueur de coque	35 <input type="checkbox"/> déplacement léger	36 <input type="checkbox"/> nombre de personnes max.
37 <input type="checkbox"/> chargement max.	38 <input type="checkbox"/> puissance propulsion	39 <input type="checkbox"/> nature du combustible de propulsion

est conforme aux dispositions du chapitre 2 de la division 240 en vigueur. Conformément à l'article 240-2.05, je tiens à la disposition de l'autorité compétente le dossier technique de l'embarcation pendant une durée minimale de dix ans.

40 Fait à _____, le _____

41 Signature du déclarant : _____

**Notice de remplissage de la déclaration de conformité
d'un navire de plaisance hors marquage « CE », mis en service conformément aux
dispositions
de la division 240 du règlement relatif à la sécurité des navires**

1. Rayer les mentions inutiles (M. / Mme). Nom de famille en majuscules, Prénoms
2. Format de date jj/mm/aa.
3. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes nées à l'étranger.
4. Adresse du lieu de résidence principal actuel. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes résidant à l'étranger.
5. Cochez cette case si vous êtes une personne responsable d'un chantier naval professionnel.
6. Cochez cette case si vous êtes une personne mandatée par un chantier naval professionnel.
7. Cochez cette case si vous êtes importateur (dans le cas prévu à l'article 240-2.01 §V).
8. Identification du chantier professionnel constructeur du navire. Fournir le document original donnant mandat.
9. Cochez cette case si vous êtes constructeur amateur, ou si vous avez modifié un navire déjà en service.
10. Numéro d'identification conforme à l'article 240-2.03. Dans la plupart des cas, il vous est délivré par le service lors de l'immatriculation.
11. Cochez cette case si le navire est un véhicule nautique à moteur, au sens de l'article 240-1.02.
12. Cochez cette case si le navire est un canoë ou un kayak, au sens de l'article 240-1.02.
13. Cochez cette case si le navire est un navire à sustentation, au sens de l'article 240-1.02.
14. Cochez cette case si le navire est un hydroptère, au sens de l'article 240-1.02.
15. Cochez cette case si le navire est un sous-marin.
16. Cochez cette case s'il s'agit d'un navire d'un type autre que ceux prévus ci-avant.
17. Nom du modèle ou de la série de navire, ou références du plan, nom de l'architecte le cas échéant.
18. Indiquer l'année date de conception du premier modèle ou du plan, et non pas du navire concerné par la déclaration.
19. Format de date jj/mm/aa. Indiquer la date de début de la construction.
20. Exclure les flotteurs de longueur inférieure à 1,5 m.
21. A, B, C ou D, au sens de l'article 240-2.02.
22. Organisme notifié ayant procédé aux vérifications de stabilité et de flottabilité.
23. Indiquer la date de format jj/mm/aa et le numéro du rapport de l'organisme notifié ou agréé.
24. Cochez cette case si le navire est un voilier, au sens de l'article 240-1.01.
25. Cochez cette case si le navire n'est pas un voilier, mais qu'il n'est pas exclusivement mu par l'énergie humaine, au sens de l'article 240-1.02.
26. Cochez cette case si le navire est exclusivement mu par l'énergie humaine, au sens de l'article 240-1.02.
27. Puissance exprimée en kW, et mesurée selon la norme EN/ISO 8665.
28. Surface de voile A_s , au sens de l'article 240-1.02.
29. Longueur mesurée selon la norme EN/ISO 8666.
30. Largeur maximale mesurée selon la norme EN/ISO 8666.
31. Nombre maximal de personnes embarquées au sens de l'article 240-2.07.
32. Charge maximale au sens de l'article 240-2.07.
33. Cocher cette case si le navire est modifié au sens de l'article 240-1.06
34. Cocher cette case si la coque a été allongée ou raccourcie de plus de 1% de la longueur initiale.
35. Cocher cette case si le déplacement lège du navire a subi une variation de plus de 10% du déplacement initial.
36. Cocher cette case si le nombre de personnes pouvant être embarquées a été modifié.
37. Cocher cette case si le navire a été modifié pour admettre un chargement maximal différent de la valeur initiale.
38. Cocher cette case en cas de modification de la puissance de propulsion.
39. Cocher cette case en cas de modification de la nature du combustible de propulsion.
40. Lieu et date de signature.
41. Signature de la personne ayant rempli le champ n° 1.

Les renseignements manuscrits sont portés à l'encre permanente et en lettres capitales.
Les reproductions de signatures ne peuvent pas être prises en compte.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR
L'IMMATRICULATION D'UN NAVIRE DE PLAISANCE CONSTRUIT OU IMPORTE AVANT 1998**

(Union Européenne

(Construction Amateur

(Autres

Le navire :

Nom :

Marque :

Modèle :

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

Principales caractéristiques du navire

Type de coque : (1)

Type de propulsion : (2)

Type de matériaux : (3)

Nombre de personnes :

Longueur de coque : mètres Largeur de coque : , Surface voilure : , m²

Flottabilité/Insubmersibilité : /

Nombre de moteur(s) autorisé(s) :

Puissance Maximum autorisée : , Kw

Année de construction du navire :

MOTORISATION

Code Type Moteur : (4)

Marque moteur principal :

Code Marque Moteur :

Moteur 1 :

Modèle : N° de série

Puissance installée : Kw (6)

Moteur 2 :

Modèle : N° de série

Puissance installée : Kw (6)

A, le

(signature et cachet)

ANNEXE I

(1) Type de coque

- 01 monocoque dériveur léger
- 02 multicoque dériveur léger
- 03 monocoque habitable
- 04 monocoque non habitable
- 05 monocoque habitable
- 06 multicoque non habitable
- 07 pneumatique à fond souple
- 08 pneumatique semi-rigide
- 09 autres

(2) Type de propulsion

- 01 voile
- 02 moteur essence
- 03 moteur gasoil
- 04 moteur électrique
- 05 aviron
- 06 autres

(3) Type de matériau

- 01 bois massif
- 02 bois moulé
- 03 contre-plaqué
- 04 acier
- 05 alliage léger
- 06 polyester / époxy
- 07 polyéthylène
- 08 autres

(4) Code du type moteur

- 01 hors-bord
- 02 ligne d'arbre
- 03 z-sterne (embase relevable)
- 04 turbine
- 05 autres

(5) Code de marque moteur

- 101 B.M.W.
- 077 CATERPILLAR
- 006 CHRYSLER
- 009 EVINRUDE
- 014 HONDA
- 017 JOHNSON
- 066 KAWASAKI
- 123 MARINER
- 046 MERCUISER
- 021 MERCURY
- 371 NANNI DIESEL
- 027 O.M.C.
- 069 PCM FORD
- 022 PERKINS
- 399 POLARIS
- 347 ROTAX
- 347 SEADOO
- 004 SEAGULL
- 053 SUZUKI
- 115 THORNYCROFT
- 054 TOHATSU
- 025 VOLVO PENTA
- 058 YAMAHA
- 026 YANMAR

(6) Formule de calcul :

- $Cv \times 0,736 = Kw$
- $Kw / 0,736 = Cv$